

## Code du travail : mort sur ordonnances



Le **12 Septembre**, grève et manifestations pour résister

### Que contient ce projet de loi ?

La **facilitation des licenciements** collectifs et individuels constitue un gros morceau de la nouvelle loi. La remise en cause de la **hiérarchie des normes**, c'est-à-dire de la protection collective de tous-tes les salariées continue.

Les salarié-es des petites entreprises ne sont pas épargné-es dans les mesures proposées...

**Ensemble, ne laissons pas l'ultra libéralisme à la sauce « Macron/Medef » régir nos vies !**



Les distributions de dividendes, les cadeaux fiscaux et la flexibilisation totale des salarié-es ne sont pas créateurs d'emplois stables et permettant de vivre dignement !

Luttons pour la réduction du temps de travail, pour la hausse des salaires, pour des services publics au service de tous et toutes !

### Pourquoi se battre aussi dans l'éducation nationale ?

La réforme du code du travail ne touchera pas les enseignant(e)s directement mais, d'une part, dans nos établissements il y a de nombreux personnels de droit privé et d'autre part, un regard sur les précédentes «réformes» suffit à comprendre que toutes les attaques contre les salarié-es du privé finissent par retomber sur les employé-es du secteur public.

### Les rassemblements dans l'académie :

Toulouse, 14 h place A.Bernard  
Rodez 17h30

Auch, 10h30 place de la Libération  
Cahors, 13h place Mitterrand

Figeac, 14h30 Lycée Champollion  
Tarbes 10h30, bourse du travail  
Albi, 14h30 place du Vigan  
Montauban, 12h30 place du coq

